

Procédure à suivre pour un stage professionnel durant la semaine thématique

La semaine thématique du CO de la Glâne aura lieu du 17 au 21 février 2020. Durant cette semaine, les élèves de 10^H, 11^H, de CS2 », ainsi que **les élèves de 9^H qui sont au moins en 10^e année de scolarité**, ont la possibilité de s'inscrire à un stage professionnel (ou 2 stages) pour une semaine entière. Si le stage ne dure pas toute la semaine, il sera nécessaire de s'inscrire à une autre activité en passant au secrétariat.

Première étape : passer au Centre d'Orientation pour prendre un (des) guide(s) de stage EN SPECIFIANT QUE C'EST POUR LA SEMAINE THEMATIQUE. En effet, ces guides de stages doivent posséder l'étiquetage "semaine thématique".

Les élèves de 10^H, 11^H et de CS2 intéressé(e)s à cette possibilité ont l'obligation de s'inscrire en choisissant l'activité "Stage professionnel", durant **les périodes d'inscription allant du 25 au 29 novembre 2019**.

Les élèves de 9^H **qui accomplissent une 10^e année de scolarité** et qui sont intéressé(e)s par cette possibilité doivent s'annoncer au **Centre d'Orientation entre le 25 et le 29 novembre 2019**. Ils seront ensuite inscrits à l'activité par M. Ducrest, à la fin de la période des inscriptions pour la semaine thématique.

La (les) place(s) de stage(s) sont à trouver individuellement et à faire valider au Centre d'Orientation, à l'aide du guide de stage, impérativement avant le lundi 20 janvier 2020 ! Passé cette date, les élèves qui n'auront pas trouvé de place seront désinscrits de l'activité et replacés dans une autre activité de la semaine thématique, selon les disponibilités restantes. A noter qu'au niveau des signatures demandées dans le guide de stage (p. 9), seules celles du stagiaire, de ses parents et de l'Orientation sont nécessaires.